



# Lettre d'information de Saint-Augustin

N°5  
Déc.  
2024

## Édito

Chers administrés,

Nous ne nous pouvons pas rester indifférents au contexte actuel auquel notre pays est confronté. Nous savons parfaitement bien que ces contraintes pèsent énormément sur votre vie sociale et économique.

Ayons espoir et gardons la confiance en l'avenir. Notre rôle est de travailler au développement de notre commune ainsi que de notre territoire pour que toutes les générations puissent s'épanouir à St Augustin.

Cette qualité de vie, elle passe par le maintien de nombreux services à la population.

Cette qualité de vie, elle existe aussi grâce à nos nombreuses associations, avec leurs bénévoles, qui œuvrent tout au long de l'année pour offrir de multiples activités et animations en tout genre, contribuant ainsi à se rencontrer, à mieux se connaître et à tisser plus de lien social. Merci à vous tous.

Quoi qu'il en soit, la vie doit continuer, il faut avoir des projets, il faut sans cesse améliorer notre cadre de vie, il faut préparer l'avenir de notre jeunesse. C'est notre but à tous et c'est ce à quoi nous nous employons au niveau de notre commune.

Votre conseil municipal et votre maire travaillent jour après jour pour obtenir l'ensemble des subventions utiles à nos investissements et laisser à la prochaine génération des finances saines.

Je souhaite adresser un message de soutien et de réconfort à celles et ceux qui sont isolés ou touchés par la maladie ou le deuil.

En conclusion, une nouvelle année est toujours porteuse de promesses. Se tourner vers l'avenir rend optimiste. C'est donc avec un grand plaisir que je vous souhaite à toutes et à tous une merveilleuse année. Que 2025 vous apporte la santé, la réussite dans vos projets et des moments de bonheurs partagés.

*Marcel Auboiron, Maire*



### Contact

Mairie de St Augustin  
Le Bourg - 19390 Saint-Augustin  
Tel : 05 55 21 32 77  
Mail :  
[mairie.saint.augustin@orange.fr](mailto:mairie.saint.augustin@orange.fr)  
Site : [www.saintaugustin19-mairie.fr](http://www.saintaugustin19-mairie.fr)

### Horaires

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et  
vendredi matin : de 09h00 à 12h00  
Le Vendredi : 16h30 à 18h30  
Permanence du maire et des  
adjointes le samedi matin de 10h00  
à 12h00

# La Mairie en action

## Les travaux réalisés en 2024

### Rénovation de l'église - Discours du maire Marcel Auboiron, lors de l'inauguration du 28 août 2024



*Au nom de la commune de Saint Augustin et de son conseil municipal, je vous remercie vivement de votre présence aujourd'hui en cette église. Notre belle église restaurée après 3 ans de travaux.*

*A l'occasion de cette inauguration, qui marque l'achèvement des travaux du bâti et du mobilier, il est important de rappeler l'histoire de notre village.*

*Notre commune s'enracine dans un passé lointain, depuis l'époque gauloise, avec notamment la découverte en 1992 d'une sépulture d'un chef gaulois du 1<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ. Après la période gallo-romaine, il semblerait que des moines augustiniens aient installé leurs ermitages à partir du 6<sup>ème</sup> siècle, puis sera édifiée l'abbaye augustinienne dont on a retrouvé des vestiges de l'époque carolingienne avec les fonts baptismaux trilobés qui recueillent aujourd'hui l'eau de la fontaine du village.*

*Les fondations de l'église actuelle remontent probablement au 11<sup>ème</sup> siècle. Elle est située sur la place du village où se trouvent les deux ormes de Sully, répertoriés parmi les 500 plus beaux arbres de France, ainsi que des sarcophages réemployés comme bancs. En effet, jusqu'en 1848 le cimetière se trouvait sur la place.*

*La commune a souhaité réaliser les travaux de restauration de l'édifice pour que l'église ne se détériore pas. C'est un enjeu patrimonial, culturel, touristique, social et culturel.*

*En effet, le chemin de Saint Jacques de Compostelle passe sur la commune, les pèlerins apprécient effectuer une halte dans l'église et faire tamponner leur carnet de passage. C'est un moment où ils peuvent se ressourcer.*

*La commune accueille des touristes en quête de découverte de Saint Augustin et des villages alentours au cœur des Monédières. L'église possède de nombreux mobiliers dont certains sont inscrits.*

## Les travaux réalisés en 2024

### Rénovation de l'église - Discours du maire Marcel Auboiron, lors de l'inauguration du 28 août 2024

*Une messe est célébrée une fois par mois ainsi que lors des fêtes ; l'église accueille également des baptêmes, mariages et enterrements.*

*Il était donc très important pour la commune d'effectuer les travaux de rénovation de l'édifice pour ne pas perdre le cachet de celui-ci. D'autre part, les retombées touristiques liées à ces restaurations ne sont pas négligeables.*

*Comme vous vous en doutez c'est un des projets importants pour une commune comme la nôtre, c'est même le projet du mandat, avec un budget d'un peu plus de 400 000 € dont 50 000€ pour la restauration du mobilier.*

*Je tiens à remercier chaleureusement les financeurs sans qui cette rénovation n'aurait pas pu voir le jour : l'Etat, la Région, le Département, la DRAC, l'association saint Augustin, les mécènes et donateurs, et en particulier la Sauvegarde de l'Art Français, le Crédit Agricole, la société Andros, ainsi que plus de cent donateurs, entreprises et particuliers qui se sont mobilisés.*

*Je tiens à saluer particulièrement la qualité du travail réalisé par la maîtrise d'ouvrage, le suivi des travaux par madame Duchêne, et les entreprises :*

*Maçonnerie : SAS Vermorel*

*Couverture : SARL Soulier*

*Vitraux : SARL Martin*

*Menuiserie : SARL Graille*

*L'entreprise électricité chauffage de l'Est*

*Et pour la restauration du mobilier les entreprises Malbrel et Gaillard.*

*Enfin, je tiens à remercier monsieur le maire d'Eygurande, qui nous a fait don de l'autel maintenant présent dans notre église.*

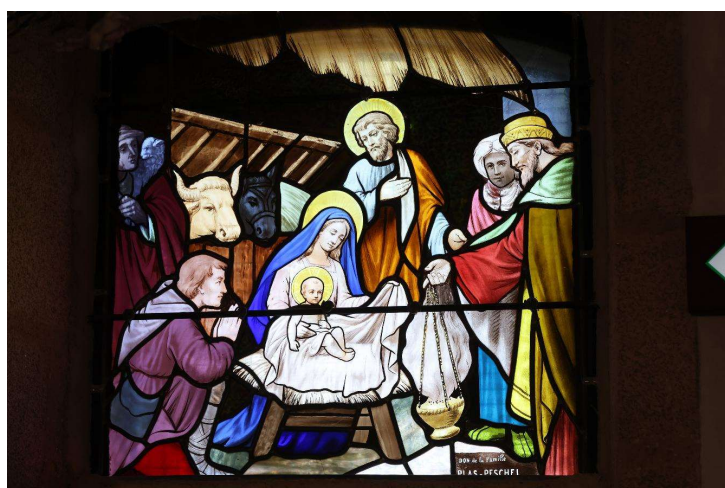
*La commune de Saint Augustin a toujours pris soin de son patrimoine, à commencer par le déplacement du cimetière en 1850, la confortation des maçonneries du clocher en 1974 et la réfection de la couverture en ardoises de Travassac posées au clou de cuivre.*

*Les générations qui se sont succédées ont contribué à faire vivre et entretenir cette église, dont le porche et certaines pièces de mobiliers sont inscrits aux monuments historiques depuis le début du 20ème siècle, en particulier la mise au tombeau de 1558, classée en 1929.*

*Merci à tous, en tant que maire je suis très heureux du résultat et fier d'avoir pu participer à la réalisation de cette restauration.*

# La Mairie en action

## Les travaux réalisés en 2024 – Rénovation de l'église



# La Mairie en action

## Les travaux réalisés en 2024

### Salle des fêtes

Réfection du plancher pour 7 833,98 €TTC

Pose d'une signalétique pour 840 € TTC



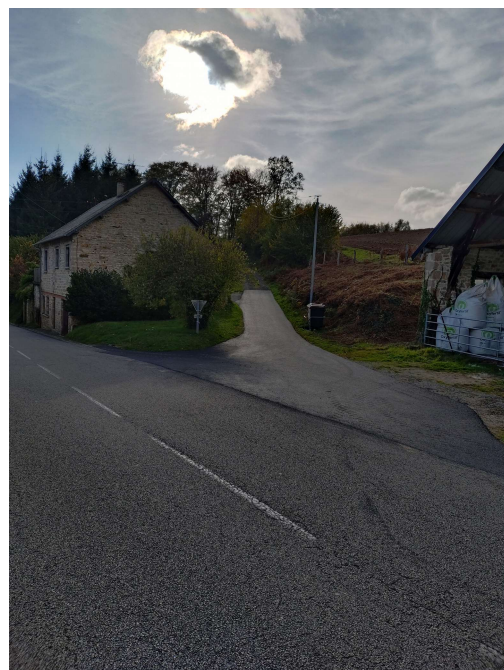
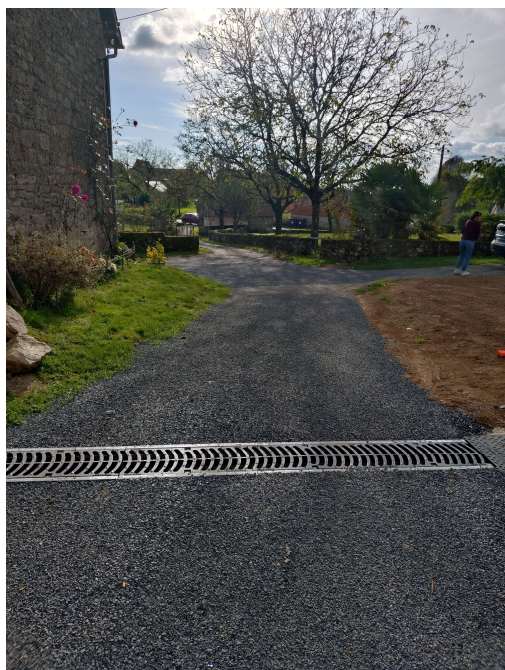
### Les travaux de voirie

Gane de Roumaillac

Reprise d'un caniveau à Chauzeix au chemin des escures

Entretien voirie : 15 tonnes d'enrobé à froid

Cout : 15 500 € TTC



# La Mairie en action

## Les travaux réalisés en 2024

---

### Stade

Installation de matériel de fitness ( installation avant la fin de l'année)  
Achat + pose 12 852 €TTC

### Cimetière

Des travaux d'entretien ont été réalisé au cimetière

---



# La Mairie en action

## La mairie vous informe

- ✓ Recrutement en CDD de Andréa Guary à la cantine et au ménage depuis le 12 février 2024
- ✓ Pierre Bassaler a été recruté de juin à août 2024 afin de seconder le cantonnier pour réaliser les travaux d'entretien sur la période estivale
- ✓ Effectifs de l'école : 52 élèves sur le RPI dont 17 à l'école de Saint Augustin
- ✓ Lotissement du champ paillard : il reste un lot disponible d'une superficie de 1316 m<sup>2</sup> au prix de 13 107,36 €.
- ✓ Le maire et les adjointes sont présents tous les samedis matin à la mairie à partir de 10h . Ils sont à votre disposition pour répondre à vos questions.
- ✓ Rappel DAE (défibrillateur automatique externe) il est situé sur la place de l'Eglise dans l'ancien local bascule sous la sacristie (chemin du presbytère)
- ✓ Les horaires de la poste ont été modifiés : celle-ci est ouverte le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 16h30 et le samedi de 10h00 à 12h00. Nous vous rappelons qu'un ordinateur avec une connexion internet, est à votre disposition (aux heures d'ouverture) pour vos démarches
- ✓ Renouvellement du tracteur tondeuse (kubota) pour un cout de 23 319,96 euros
- ✓ Acquisition de l'ancien hôtel restaurant Barry pour un montant de 87 051,04 euros (tout frais compris) en prévision de création de logements.
- ✓ Le dimanche 8 décembre a eu lieu le traditionnel repas offert aux aînés à la salle des fêtes. Le repas a été préparé par la ferme auberge du Pont du Mas . Ceux qui n'ont pas pu y assister ont bénéficié d'un coffret colis. Les personnes en maison de retraite se verront offrir une boîte de chocolats.



# La Mairie en action

## BAVARD'ÂGE – UNE SOURCE NOUVELLE DE PARTAGE

Cette année marque une phase de transition.

Corrèze Autonomie assume désormais la gestion de la mission « Bavard'âge », précédemment administrée par l'Instance de la Coordination de l'Autonomie de CORREZE . La cellule « Bavard'âge » est toujours prête à écouter et à assister nos aînés. Le Conseil Municipal exprime ses remerciements chaleureux envers tous les bénévoles pour leur dévouement. Chacun d'entre vous joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des seniors de la commune qui méritent amplement ce soutien. Les personnes âgées souvent isolées ont besoin de réconfort. Les visites régulières des bénévoles visent à combler ce vide en offrant une opportunité de dialogue. C'est une occasion de raconter des anecdotes et de partager des expériences de vie. Comme chaque année, un moment convivial a été organisé à la Salle des Fêtes, permettant à chaque bénévole d'échanger et de partager leurs expériences personnelles concernant leurs missions.

Par chance, quelques seniors ont pu être parmi nous.

Monsieur Marcel AUBOIROUX, Maire et Madame Isabelle MONEDIERE, 2ème adjointe, nous ont honorés de leur présence et ont renouvelé l'intérêt porté au « Bavard'âge » par la municipalité.



Si vous souhaitez vous joindre à nous comme bénévole ou pour être accompagné par un bénévole vous pouvez prendre contact avec : Odile GERAUDIE - Conseillère Municipale – Déléguée à l'Instance de Coordination de l'Autonomie de Corrèze -Tel : 06. 83. 99. 91. 90 - Mail : [odile.geraudie@orange.fr](mailto:odile.geraudie@orange.fr)

*Ces rencontres se pratiqueront, bien évidemment, avec toutes les conditions sanitaires qui s'imposent.*



# La Mairie en action

## Retour sur les ateliers mémoire

En collaboration avec l'Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires du Limousin (A.S.E.P.T. du Limousin), notre commune a programmé deux ateliers mémoire.

Ces ateliers ont eu lieu à la Salle des Fêtes, organisés sur une période de 10 semaines avec 1 séance hebdomadaire de 2 heures.

27 personnes ont participé et ont eu l'opportunité de travailler sur divers thèmes, notamment les différentes stratégies de mémorisation, la mémoire topographique, la mémoire des chiffres, etc.

Ces ateliers ont connu un grand succès, suscitant une demande pour d'autres thèmes tels que « bien avec soi et équilibre », « numérique » et « yoga du rire ».

**L'A.S.E.P.T. a planifié un atelier NUMERIQUE comprenant 10 séances qui se dérouleront du 13 JANVIER au 19 MAI 2025. Consultez la programmation à la page suivante.**

Par ailleurs, l'Association Prévention M.A.I.F. pourrait intervenir en 2025 pour une demi-journée consacrée aux risques domestiques et routiers.

Les inscriptions peuvent être effectuées auprès de : Mme Odile GERAUDIE  
TEL : 06.83.99.91.90



# La Mairie en action



## ATELIER NUMERIQUE

### SAINT AUGUSTIN

L'objectif de ce programme est de permettre à chacun de devenir autonome dans l'usage de l'outil informatique et la navigation sur internet.



#### EN PRATIQUE

10 séances de 2h - 1 séance par semaine

Inscription obligatoire au **05 55 49 85 57**

Groupe d'une dizaine de personnes

Atelier  
GRATUIT

1<sup>ère</sup> séance le  
**LUNDI 13 JANVIER**  
**DE 14H00 A 16H00**  
Salle des Fêtes  
5, Rue de la Grave  
19390 Saint-Augustin

En partenariat avec :

Tablette fournie à chaque séance

**Saint-Augustin 19**



ASEPT du Limousin

1 Impasse Sainte Claire 87041 LIMOGES CEDEX 1 - Tél : 05 55 49 85 57

## ATELIER NUMÉRIQUE 2025

LES LUNDIS DE 14H00 à 16H00

(pas de séances durant les vacances scolaires)

SEANCE	DATE	THÈME
SEANCE 1	13 janvier	Comprendre l'outil numérique
SEANCE 2	20 janvier	Découverte et premiers gestes
SEANCE 3	27 janvier	« Au cœur du système » : découverte des applications et gestion de dossiers
SEANCE 4	03 février	S'informer sur internet
SEANCE 5	10 février	Sécurité et Numérique
SEANCE 6	17 février	Communiquer via l'email et les réseaux sociaux
SEANCE 7	10 mars	Les démarches administratives en ligne
SEANCE 8	17 mars	1er bilan et l'accompagnement numérique du territoire
SEANCE 9	24 mars	Séance complémentaire avec thème au choix : 1/ Approfondir la recherche et l'installation d'applications 2/ Découvrir les réseaux sociaux en toute sécurité 3/ Approfondir les démarches administratives en ligne et savoir réagir en cas de difficultés avec le numérique
SEANCE 10	19 mai	Bilan final

## Projets à venir

- **Mise aux normes** des toilettes situées sur le **foirail**
- **Bibliothèque**: remplacement des huisseries
- **Boite à livres** : Installation d'une cabine téléphonique devant le boulodrome
- **Circuits de randonnées** : balisage à faire



## Recensement 2025

Cette année, la commune de Saint Augustin réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

### Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent **recenseur à votre** demande



**Alexandre Lallemand a été recruté par la mairie en tant qu'agent recenseur pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 21 février 2025. Il est originaire de Saint Augustin et sera votre interlocuteur pour toutes questions liées au recensement. Il sera joignable au 07 85 10 41 23**

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

## Recensement 2025

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, vous pouvez également contacter la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



Cette année, vous serez peut-être aussi concernés par l'enquête Familles

En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complétera le recensement : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ? Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ?

Certains quartiers de notre commune ont été tirés au sort pour y répondre. Si votre logement en fait partie, l'agent recenseur vous remettra ou vous déposera une notice présentant l'enquête et comportant toutes les informations utiles pour y répondre.

Répondre à l'enquête Familles est simple et rapide. La réponse se fait sur papier ou sur internet, selon ce que vous aurez choisi pour le recensement.

Pour en savoir plus sur l'enquête Familles, rendez-vous sur [insee.fr](http://insee.fr).



# La Mairie en action

## **Recensement de la population 2025**



### **C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !**

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

### **C'est encore plus simple sur Internet !**

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du **16 janvier 2025**. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

### **C'est sûr !**

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr) ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !

# Actualité des associations

## FOYER RURAL

Cette année, un nouveau bureau a repris l'organisation des animations annuelles organisées par le Foyer Rural.

Que ce soit lors de la soirée belote, des marchés de l'été, du repas de la Saint Jean, de la fête des fours et de la fête votive, nous tenons à remercier tous les bénévoles d'avoir été aussi investis et à la population d'avoir répondu présent.

Une nouvelle année va commencer avec un concours de belote au mois de février, les marchés de l'été, la fête de la St JEAN, la fête des fours et la traditionnelle fête de St Augustin le week-end du 22 août au 24 août.

Nous tenons à remercier la municipalité de nous avoir soutenu lors de chaque manifestation.

L'assemblée générale aura lieu le samedi 11 janvier. Nous comptons sur votre présence

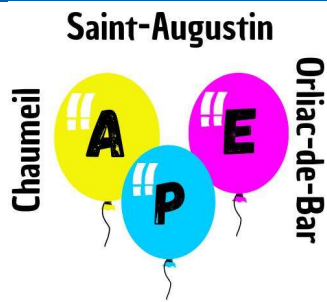
A très vite,

Le bureau du Foyer





# Actualité des associations



L'Association des Parents d'Élèves du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) Saint-Augustin, Orliac-de-Bar, Chaumeil, regroupe une dizaine de familles actives.

Le but de l'association est d'organiser des événements pour les enfants des écoles, de créer de l'animation sur les trois communes pour favoriser le lien social et de lever des fonds pour financer des actions dans et pour les écoles.

Pour l'année scolaire 2023-2024, l'association a organisé de nombreux événements : un défilé pour Halloween à Saint-Augustin, une journée créative au moment des fêtes Noël, un repas de printemps. Et malheureusement nous avons été contraints d'annuler le vide grenier et la journée randonnée et la traditionnelle kermesse qui a été remplacé par un spectacle. Toutes ces actions ont réuni un public nombreux et grâce à cette participation, l'association a pu participer à plusieurs activités.

L'année 2024-2025 a déjà bien commencé avec un défilé pour Halloween le mercredi 29 octobre. La programmation est encore riche pour cette année scolaire : une journée créative avec l'association scrapbooking pour confectionner des cartes de Noël le vendredi 20 décembre, avec goûter et remise de cadeaux aux enfants ; une boom déguisée à Chaumeil le 22 février pour le carnaval ; un repas printemps à définir un samedi en mars ou avril à Orliac-de-Bar ; le 25 mai à Saint-Augustin un vide grenier et une nouvelle journée randonnée ; et la kermesse de fin d'année le 7 juin au stade de Saint-Augustin !

Toutes ces actions sont possibles grâce au soutien inconditionnel des trois municipalités du RPI qui apportent une aide technique, matérielle et financière à l'association. Elles prêtent également les salles gracieusement. Il faut également noter le prêt d'un espace de stockage par la mairie de Saint-Augustin. Les membres de l'APE remercient chaleureusement les communes qui assurent le bon fonctionnement des écoles pour le bien-être des enfants et favoriser ainsi leur apprentissage. Merci également aux habitants qui nous font toujours un bon accueil et participent aux actions que l'on organise.

A très bientôt sur nos manifestations.

Contact : Lorinda (présidente) 06.48.85.96.14

## Bibliothèque de Saint Augustin

### Gérée par l'association « L'Arbre aux Papillons »

L'Arbre aux Papillons est l'association qui gère la bibliothèque municipale de Saint Augustin.

La bibliothèque vous accueille le mercredi de 14 h à 16 h, le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h.

L'inscription est gratuite et valable sur tout le réseau des bibliothèques de Tulle Agglo.

Dans le secteur jeunesse, vous trouverez : des albums pour les petits, des bandes dessinées, des contes, des romans pour tous les âges, des CD et des DVD.

Dans le secteur adulte, vous trouverez : des romans, des documentaires, des BD, des livres en gros caractères, des revues, des CD et des DVD.

Si vous ne trouvez pas ce que vous cherchez, nous pouvons réserver ces documents dans les autres bibliothèques du réseau.

N'hésitez pas à nous rendre visite, nous vous accueillerons avec plaisir.

En 2024, nous avons participé, comme tous les ans, aux marchés du soir et au vide-grenier de la fête votive. L'argent récolté sert à l'achat de nouveaux livres.

Le 16 août, nous avons accueilli une conteuse « la fougère qui papote ». La soirée a été un succès.

La bibliothèque ne fonctionne que grâce aux bénévoles, si vous disposez de quelques heures de libre par mois, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous.

L'assemblée générale de notre association aura lieu le samedi 25 janvier à 14 h 30 à la salle des fêtes de Saint Augustin, un goûter sera offert à la fin de la réunion. Nous vous attendons nombreux



*Séance tapis de contes à l'école maternelle organisée par la bibliothèque*

# Actualité des associations

## Section scrapbooking du Foyer rural

Fondée en 2009, la section scrapbooking du Foyer Rural de Saint Augustin permet à ses adhérentes d'échanger des idées, des techniques et du savoir-faire autour de l'activité de scrapbooking. Le mot scrapbooking vient de l'anglais scrap ; morceau, bout ou reste et de book ; livre. C'est un loisir créatif qui permet de mettre en valeur des photographies en les intégrant dans un décor de manière artistique.

Nous nous retrouvons le mercredi soir de 18 h à 20 h toutes les deux semaines selon un planning établi à l'avance. Le matériel adapté ( tampons, outils de découpe, papiers, embellissements...) est mis à la disposition des adhérentes.

Nous organisons aussi, au moins une fois par an, des ateliers où des professionnelles viennent nous proposer un projet sur une demi-journée ou une journée

Nous avons participé, cet été, comme d'habitude, aux marchés du soir organisés par le foyer rural. Les cartes que nous y vendons ont eu, cette année encore, beaucoup de succès auprès des visiteurs ce qui nous a permis d'acheter du matériel pour notre association.

**Pour tout renseignement : Françoise Bourzeix : 06 63 70 55 97**



# Actualité des associations

## Groupe folklorique La Mainada

Il y a plus de quarante-cinq ans, le groupe folklorique « La Mainada », à l'initiative de quelques bénévoles très motivés, naissait. Depuis cette époque, plusieurs générations de danseurs, de musiciens et de responsables se sont succédé, perpétuant les danses traditionnelles de notre belle région.

Sorties dans les départements limitrophes, représentations dans de nombreuses communes voisines et, sur tout le département, l'ambiance était au beau fixe et les années s'égrenaient sans trop de difficultés.

A ces nombreuses sorties, se greffaient de multiples animations telles que la fameuse « Soirée Châtaignes ».

Tout cela va-t-il disparaître faute de danseurs alors même qu'un petit noyau veut encore y croire ? A ce jour, le groupe compte seulement 3 musiciens, 19 adultes et 3 enfants...Un effectif bien trop juste ...

Nous lançons un appel à la population. Si vous et/ou vos amis et connaissances, vous aimez les danses, les musiques traditionnelles n'hésitez plus rejoignez-nous les vendredis soir 20h30 salle des fêtes de St Augustin.

**Vous aimez danser, jouer de la musique rejoignez nous .... !!!!**

Co Présidents et Contacts : Liliane Feugas : 06.89.48.68.94 ou [lilifeug@gmail.com](mailto:lilifeug@gmail.com) / Gérard Martinie : 06.79.45.29.09



# Actualité des associations

## BOUGER A ST O

La reprise des cours de la section gymnastique de Saint Augustin s'est faite et quelques adhérentes et adhérents sont venus agrandir le groupe

**Les séances ont lieu le Jeudi de 10 h à 11 h à la salle polyvalente de la commune et sont animées par Mathias, de Profession sports .**

Nous vous invitons à venir nous rejoindre pour partager un moment de convivialité qui vous permettra de vous assouplir et de vous entretenir tout en douceur.

*Pour tout renseignement vous pouvez nous appeler au 0687456673 ou au 0623770375*



# Actualité des associations

## Section JUMELAGE

En 2024, la rencontre annuelle des 4 Saint Augustin de France s'est déroulée en Charente Maritime.

Nous avons tout d'abord été accueilli à Jonzac où nous avons passé la journée du samedi (visite du château et de la vieille ville, découverte des Antilles de Jonzac pour certains, musées locaux pour d'autres). Le dimanche, nous nous sommes retrouvés au marché des producteurs puis nous nous sommes quittés après un bon repas à la salle des fêtes de Saint Augustin de la Mer.

Pour 2025, le jumelage se déroulera à Saint Augustin des Bois, en Maine et Loire, les 2, 3 et 4 mai.

Le vendredi, l'accueil aura lieu vers 11 h, puis nous profiterons d'une balade sur la Loire l'après-midi. Nous passerons ensuite cette première soirée chez nos hôtes à Saint Augustin. La journée du samedi sera consacrée à la visite de Terra Botanica qui vous révélera les secrets et l'histoire des plantes. La journée se conclura par une soirée au centre polyvalent de Saint Augustin.

Le dimanche matin se tiendra le traditionnel marché des producteurs, suivi par un repas pris, lui aussi, au centre polyvalent.

**Si vous êtes intéressés par cette idée de jumelage, si vous souhaitez faire de nouvelles rencontres dans un esprit de convivialité et d'amitié... venez nous y rejoindre.**

**Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Gérard Martinie au 06 79 45 29 09**

**Le bureau de la section jumelage vous souhaite une très bonne année 2025 pour vous et tous vos proches**



# Actualité des associations



Notre association œuvre pour la défense et la protection des chats errants sur Saint Augustin. Nous les faisons stériliser, identifier et lorsque cela est nécessaire, soigner. Nous essayons également de faire adopter les plus fragiles ou les plus sociables.

Notre activité est soutenue par la municipalité qui contribue à apporter une réponse légale et sensible afin de limiter la population de chats errants sur notre commune et également de prévenir les maladies et nuisances que les chats non stérilisés peuvent véhiculer.

Nous menons des campagnes de communication et de multiples actions au sein de notre association toujours tournée vers le bien-être de nos amis félines.

Vous aimez les chats ? Vous souhaitez nous aider ?

**N'hésitez pas et venez nous rejoindre dans cette aventure, nous signaler des chats errants, faire une adoption ou un don.**

**Pour tout cela, vous pouvez contacter :**

Mme Françoise MARTIN au 06.87.45.66.73

Mme Sandra LANDRA au 06.63.47.01.49



*« Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans gardien, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 212-10, préalablement à leur relâcher dans ces mêmes lieux. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association »*

# Actualité des associations

## FOYER DES MONEDIERES

*82 adhérents*

Bilan 2024

- Assemblée générale le 17 février suivie d'une petite collation
- Le 13 avril repas avec le restaurant Le pont du Mas (57 participants)
- Voyage BORDEAUX le 11.09 46 participants
- Succès pour notre loto du 16.11 env. 120 personnes
- Le 30.11 repas de fin année avec le restaurant Le PONT DU MAS et animé par un accordéoniste (55 personnes)
- Les jeudis, nous nous retrouvons à partir de 14h , pour jouer dans notre local

***Nos meilleurs vœux pour 2025 et surtout une excellente santé***

Venez nous rejoindre pour passer de bons moments

***Présidente MAS Christiane 05 55 27 21 37***

## Société communale des chasseurs

La société communale des chasseurs de Saint Augustin est une association type loi 1901 créée en 1954 ayant pour but la gestion de la faune sauvage sur le territoire.

Elle est composée:

- D'une équipe principale qui compte en moyenne une trentaine de chasseurs, chassant tous types de gros gibier (sanglier, cerf, renard, ...),
  - D'une petite équipe (une douzaine de chasseurs), chassant uniquement le chevreuil.
- Environ 70 cartes sont vendues annuellement, comptant également les chasseurs de petit gibier (perdrix, faisans, bécasses,...).

Président Joanet Imbert, secrétaire Jean-Michel Picard, trésorier Daniel Cheze.



# Actualité des associations

## Association saint Augustin

Courriel : [association\\_saintaugustin@orange.fr](mailto:association_saintaugustin@orange.fr)

<https://association-saint-augustin-correze.fr>

tél : 06 08 60 81 01



*Gravure de Kurt Mair*

La restauration de l'église est désormais pratiquement réalisée et la campagne d'appels aux dons, au cours de 2023 et des 8 premiers mois de 2024, a produit des résultats très positifs.

Il faut souligner la coopération d'organismes ou de particuliers non-membres de la commune.

Dans la perspective de valoriser le patrimoine culturel de notre village, parmi lequel les œuvres situées dans l'église, l'association a participé en mars dernier à la campagne de mécénat « le plus Grand Musée de France » organisée par la fondation La Sauvegarde de l'Art Français ; cette « campagne-concours » visait à faire voter le grand public pour choisir des œuvres d'art présélectionnées sur dossier, les gagnants à raison d'un par région administrative obtenant un prix de 8000€ pour la restauration de l'œuvre ou des œuvres présentées. Le projet de l'association, qui comportait deux œuvres d'art, à savoir la mise au tombeau de 1558 et le retable de la fin XVIIe siècle, a fait partie des 3 dossiers présélectionnés en région Nouvelle-Aquitaine. Ce projet est arrivé finalement à la deuxième place par le nombre de votants, il n'a donc pas pu obtenir les 8000€. Cependant, cette bonne place ainsi que la réactivité et la solidarité manifestées par les personnes sollicitées pour voter devront faire partie de la réflexion si jamais une participation à une prochaine campagne était proposée.

S'agissant des événements culturels à l'initiative de l'association, celle-ci en lien avec la mairie a organisé dans l'église un « concert d'inauguration de la restauration de l'église de Saint Augustin ». Ce concert a été donné (à titre gratuit) par Agnès Maison altiste à l'orchestre philharmonique de Strasbourg avec au programme des œuvres de J.-S. Bach, le 22 août. Des lectures d'extraits des Confessions de saint Augustin faites par une adhérente de l'association ont ponctué ce concert. 220 personnes y ont assisté. Plus de 1600€ ont été spontanément versés « au chapeau », somme qui contribuera à la restauration du mobilier de l'église.

Le 28 août a eu lieu l'inauguration officielle, avec les mécènes, élus et grand public. En fin d'après-midi, une messe a attiré de très nombreux fidèles.

### Projets pour la fin de l'année 2024 et 2025

\* Finalisation des travaux à l'intérieur de l'église : « la touche finale » concerne entre autres les stalles à nettoyer, l'installation des appareils de chauffage, le système de sonorisation à vérifier, ainsi que quelques éléments du mobilier en cours de restauration.

\* Réalisation d'une (petite) exposition permanente à l'intérieur de l'église, décrivant l'édifice, son histoire et son environnement, et ainsi que ses œuvres notables, et rappelant des éléments clés de la vie du saint patron Augustin.

\* Nous continuerons de proposer une conférence annuelle, ainsi qu'un ou plusieurs concerts, en fonction des possibilités.

\* Contribution à la restauration des abords des ormes de Sully et à leur protection, car ils sont classés parmi les 500 arbres remarquables de France

### Le bureau a été renouvelé

Président : Jean Maison

Vice-présidente : Roberte Fleury

Trésorière : Sylvie Sauge

Secrétaire : Françoise Martin

# Actualité des associations

## St Augustin, un écrin XXL pour une mobilité XXS

L'association **Zigzaguez en Corrèze**, en partenariat avec le Foyer Rural et la Mairie de St Augustin, peut se féliciter du succès de **la 6<sup>e</sup> édition du Festival de la Micro-Mobilité**. Ce rendez-vous incontournable pour les amateurs de motos, triporteurs, microcars et voiturettes – thermiques ou électriques – a confirmé sa mission :

**Faire de St Augustin la capitale régionale du véhicule XXS.**

Entre machines étonnantes et passionnés fidèles, l'édition 2024 a tenu toutes ses promesses. Au pied des Monédières, l'ambiance était aussi pétaradante que vibrante, avec ces drôles de machines, plus étonnantes les unes que les autres, plus nombreuses au fil des ans. En mode 2 ou 4 temps, mais aussi 100% électrique, ça roule au pied des Monédières.



**Électrification en direct d'un véhicule thermique !!!!! En 2025 il y en aura 2 !!!**



**De plus en plus étonnant!!!!!!!!c'est pas fini !!!!!!!**

Fort de ce succès et dans le plus grand des secrets on prépare 2025 !!!! Toujours les mêmes doux dingues de Zigzaguez en Corrèze vont remettre le couvert avec le foyer et la mairie le 6 juillet 2025, retenez bien la date.

Notre objectif est de rassembler le plus de véhicules XXS sur le week-end. Qu'ils soient thermiques ou électriques, à 2, 3 ou 4 roues ils seront les bienvenus.

A ce propos nous lançons un appel à tous les amateurs locaux, en 2-3 ou 4 roues en mode XXS, **venez rejoindre l'exposition, c'est entièrement gratuit** et l'ambiance est sympa.

**Sortez vos mobylettes et autres 4 roues XXS  
!!!! Miladiou. !!!!!!!**

Cerise sur le gâteau, pour celles et ceux qui participeront au Rallye du samedi, nous déambulerons sur le Viaduc des Rochers Noirs à Lapeau. Magnifiquement restauré par le Département, ce joyau d'innovation sera le temps fort.

# Actualité des associations

## St Augustin, un écrin XXL pour une mobilité XXS

L'association **Zigzaguez en Corrèze**, c'est aussi notre offre découverte éco-culturelle **TWIZYGZAGUEZ en Corrèze**. La saison 2024 a vu l'arrivée d'un nouveau parcours « Sur les traces des ailes gaillardes », en souvenir de ces pionniers du vol à voile bravant les risques au suc au May. A découvrir sans modération...en 2025 maintenant !! Les parcours depuis le Domaine des Monédières ont connu le succès habituel avec cependant moins de participants du cru !!!!



Fidèle à notre devise « Toujours innover », de nouveaux projets seront à découvrir pour la saison 2025. A noter notamment un projet de parcours en solex électrique

Restez connectés pour plus d'informations et préparez-vous à vivre une nouvelle aventure XXS à St Augustin !

**Zigzaguez en Corrèze**  
**20 Rue des Vieux Métiers**  
**19390 Saint Augustin**  
**) 06/43/85/18/51**

Site Internet : [zzcorreze.fr](http://zzcorreze.fr)

Adresse mail : [zigzaguezencorreze@gmail.com](mailto:zigzaguezencorreze@gmail.com)

# BUDGET

## NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE

### BUDGET PRIMITIF ET ANNEXE 2024

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités territoriales :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévue à l'article L.2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L.2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans les conditions prévues par décret en Conseil d'État. »

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annuité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le « cycle budgétaire » est le suivant : débat d'orientation budgétaire, budget primitif, décisions modificatives de crédits, compte administratif.

Le budget primitif a été approuvé par le conseil municipal le 12 avril 2024.

# BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Elle retrace l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant des services de la commune

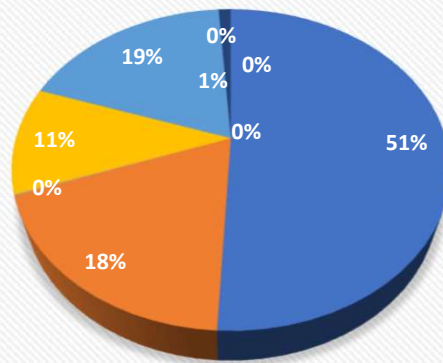
### Les dépenses :

Celles-ci s'élèvent à 617 645,98€.

Voici le tableau par chapitre :

Chapitre	Libellé	Prévision 2024
11	Charges à caractère général	313 922,85
12	Charges de personnel	114 600,00
14	Atténuation de produits	650,00
65	Subventions participations	66 784,17
23	Virement à la section d'investissement	115 003,05
68	Dotation aux amortissements	0,00
66	Charges financières	6 620,91
67	Produits exceptionnels	0,00
6817	Provision pour créance douteuse	65,00
	TOTAL	617 645,98

### Dépenses de fonctionnement



Chapitre 011 : Ce chapitre représente les charges générales c'est-à-dire les charges qui servent à faire fonctionner les services communaux (carburants, alimentation cantine, vêtement de travail, entretiens des bâtiments et véhicules, etc). Ce qui représente la moitié du budget de fonctionnement

Chapitre 012 : Ce sont les charges de personnel, les salaires (18%), cotisations et formations.

Chapitre 65 : Les subventions et autres cotisations aux associations (SIVU, indemnité élu et cotisations associations) pour une part de 10% au budget.

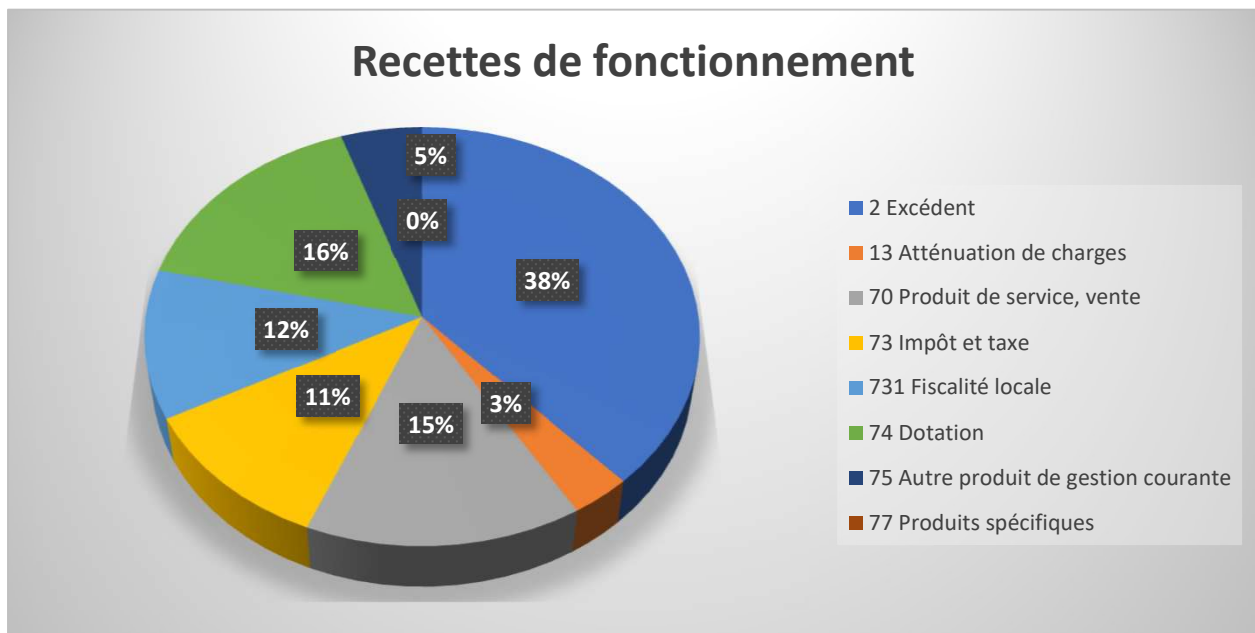
# BUDGET

## Les recettes :

Elles sont de 617 645,98 €.

Le tableau donné par chapitre ci-dessous :

Chapitre	Libellé	Prévision 2024
2	Excédent	235 749,37
13	Atténuation de charges	19 908,00
70	Produit de service, vente	91 419,70
73	Impôt et taxe	68 091,91
731	Fiscalité locale	70 697,00
74	Dotations	99 813,00
75	Autre produit de gestions courantes	31 967,00
77	Produits spécifiques	0,00
	TOTAL	617 645,98



Les impôts et taxe ne représentent que 11% des recettes du budget soit 68 091,91€. La fiscalité locale représente 12% soit un montant de 70 665,00 €

L'excédent du budget 2023 est 235 749,37€ (38%).

Les dotations de l'état, remboursement de la TVA représentent 16% (99 813,00€).

Les loyers quand eux ne représentent que 5% soit 31 967,00 € pour l'année 2024.

# BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 796 256,63€.

Les investissements prévus à l'exercice 2024 sont les suivants :

Pour les opérations d'investissements de travaux (Chapitre 23) : 289 768,41 €

- Travaux Église : 229 525,74 € qui se compose comme suit :
  - Église 2021-2023 tranche 1 : 4 000,00 €
  - Église tranche optionnelle : 175 525,74 €
  - Église mobilier : 50 000,00€
- Reconstruction WC du Foirail : 50 242,67 €
- Construction local technique : 10 000,00 €

Pour les frais de diagnostics et les travaux sur l'éclairage public (Chapitre 20) : 35 523,09 €

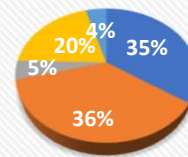
Pour les autres opérations d'immobilisations (Chapitre 21) : 160 043,81 €

- Travaux cimetièrre : 4 000,00€
- Aménagement stade FREETNESS : 9 500,00€
- Travaux accessibilités bâtiment La Poste : 18 836,43€
- Achat tracteur tondeur : 23 000,00€
- Travaux mairie : 5 533,38€
- Acquisition foncière : 92 354,00€
- Travaux forestiers Chauzeix : 6 820,00€

Le tableau qui suit reprend les chapitres globaux :

Chapitre	Libellé	Prévision 2024
1	Résultat reporté	275 163,73
23	Immo en cours	289 768,41
16	Emprunts et dettes assimilées	35 757,59
21	Immo corporelles	160 043,81
20	Immo incorporelles	35 523,09
	TOTAL	796 256,63

### Dépenses d'investissement



- 1 Résultat reporté
- 23 Immo en cours
- 16 Emprunts et dettes assimilées
- 21 Immo corporelles
- 20 Immo incorporelles

Le graphique fait apparaître que les travaux en cours représentent 60% du budget des dépenses d'investissement en cette année 2024.

# BUDGET

## Les recettes :

Les recettes d'investissement s'élèvent à 796 256,63€.

Elles sont constituées par :

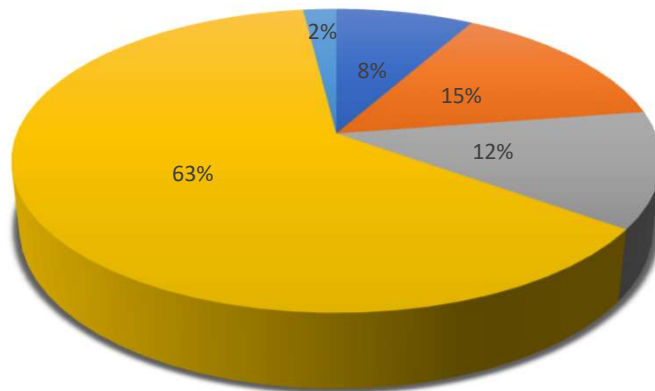
- Les subventions : 502 408,31€ (État, Région, Département)
- Les fonds de compensation de la TVA : 64 934,32€ (Chapitre 10 dotation et fonds divers)
- Emprunts : 15 599,76€

Le tableau qui suit récapitule les recettes :

Chapitre	Libellé	Prévision 2024
10	Dotations et fonds divers	64 934,32
21	Virement de la section d'investissement	115 003,05
1068	Affectation de financement N-1	98 311,19
13	Subvention d'investissement	502 408,31
16	Emprunt et dettes assimilées	15 599,76
	TOTAL	796 256,63

A noter que les subventions attendues représentent plus de la moitié (63%) des ressources du budget investissement de la commune.

## Recettes d'investissement



- 10 Dotations et fonds divers
- 21 Virement de la section d'investissement
- 1068 Affectation du résultat N-1
- 13 Subvention d'investissement
- 16 Emprunts et dettes assimilées

## BUDGET ANNEXE : CHAMP PAILLARD 2024

Il est prévu de vendre un lot pour 12 499,00€ que l'on retrouve dans la section recette de fonctionnement. De plus, il n'y a pas de travaux en prévision.

### Section fonctionnement :

Dépenses : 29 362,42€

Recettes : 29 362,42€

### Section investissement :

Dépenses : 40 975,78€

Recettes : 40 975,78€



# Activité économique

## EUROFINS

L'entreprise Eurofins basée à Saint-Augustin est spécialisée dans le contrôle qualité des médicaments. Elle se développe avec la construction d'un bâtiment de 2.100 m<sup>2</sup>. Dans des chambres climatiques, les médicaments seront soumis à des conditions extrêmes afin d'étudier leur comportement. Des études qui permettent de définir les dates de péremption et les conditions de conservation se retrouvant sur les notices... et indispensables à toute mise sur le marché. A la clé, des emplois sont attendus.



## Le comptoir d'herboristerie

Le Comptoir d'herboristerie développe son activité et construit une nouvelle unité de production.

## Proxi

La superette Proxi développe des services et à installer une laverie. A venir, une armoire de retrait et dépôt de colis 24h/24h Mondial Relay.



## Avec mon repas à domicile c'est

- Des menus adaptés, complets et équilibrés
- Les repas cuisinés "maison"
- Aucun engagement de durée
- Des livraisons régulières par des livreurs expérimentés



# avec

Nous prenons soin de vous

Votre agence propose aussi les services d'aide à domicile et de téléassistance



05 55 26 86 81

portagerepas.tulle@avec.fr

**avec.fr**  
Votre plateforme e-santé

La FRENCH CARE



\* Selon les règles et conditions fiscales en vigueur, article 199 sexdecies du CGI

Association AGGENA 5 avenue du Puy du Jour 19150 LAGUENNE-SUR-AVALOUZE  
Siret: 350 814 638 000 28  
Conception: Avec Juillet 2023 - Impression: DigiToffset.com  
Crédits photos: Adobe Stock et Freepik  
Ne pas jeter sur la voie publique.



## avec mon repas à domicile

Aggena prend soin de vous



**avec.fr**  
Votre plateforme e-santé

## Pourquoi choisir le portage de repas ?

### Un service pratique

- Vous avez envie de découvrir de nouvelles saveurs et de retrouver le plaisir de la table,
- Vous sortez d'une hospitalisation et vous ne pouvez plus cuisiner,
- Vous êtes une personne dépendante et vous souhaitez déjeuner à la maison,

Le portage de repas à domicile vous simplifie la vie tout en contribuant à votre bonne santé.

### Des repas équilibrés et adaptés

Nos menus sont élaborés par une diététicienne, qui veille à leur équilibre, en fonction de vos goûts et besoins nutritionnels et nos cuisines se chargent de leur préparation.

Les menus sont adaptés pour respecter votre régime alimentaire (diabétique, sans sel...) et la texture souhaitée (hachée, moulignée). Il est possible de substituer un aliment suivant les goûts de la personne.



## Comment ça marche ?

### 1 Je passe commande facilement

Par téléphone au 05 55 26 86 81.

### 2 Je suis livré à mon domicile

La livraison à domicile s'effectue plusieurs fois par semaine en liaison froide.

### 3 Je savoure de bons plats

Les assiettes de qualité peuvent être remises en température directement au four micro-ondes.

Les emballages sont jetables et entièrement recyclables.



### Différentes formules :

- **Menu Malin :** 28,80 €  
Plat, garniture
- **Menu Authentique :**  
Hors d'œuvre, plat, garniture, laitage, dessert
- **Menu Cœur de Corrèze :**  
Hors d'œuvre, plat, garniture, laitage, dessert + potage, plat, garniture, compote

Nous proposons la livraison de **pain et viennoiseries** en complément du repas.

## Prise en charge et avantages fiscaux

### Prise en charge financière

En fonction de votre situation personnelle, vous pouvez être accompagné par différents organismes sociaux, de retraite et collectivités territoriales pour bénéficier d'une participation financière.

### Avantages fiscaux

Les **frais de transport** liés à la livraison des repas permettent de bénéficier d'un **crédit d'impôt à hauteur de 50%** des dépenses engagées (selon les règles et conditions fiscales en vigueur, article 199 sexdecies du CGI).

crédit d'impôt  
**50%**



# Transport à la demande

## Le TaD aggro, c'est quoi ?

Le TaD aggro est un service spécial du réseau TuT aggro qui permet de se rendre à Tulle le mercredi toute la journée et le samedi matin. Il s'appuie sur un système de « porte à arrêt », ce qui signifie que le bus vient vous chercher directement à votre domicile, vous transporte à Tulle et inversement.

## Les lieux desservis

Le TaD aggro dessert 42 communes de l'agglo à l'exception de Tulle. À Laguenne-sur-Avalouze, seuls les secteurs situés à plus de 500 mètres d'un arrêt de la ligne 1 du TuT aggro sont desservis par le TaD aggro.

## Les arrêts à Tulle

Quatre points d'arrêt existent à Tulle :

Gare SNCF / Place Brigouleix / Place Schorndorf / Préfecture

## Modalités de réservation

- **Étape 1 : Choisissez votre jour de voyage.**

Les jours, lieux de dépôt et de départ sur Tulle ainsi que les horaires sont fixes.

- **Étape 2 : Réservez votre voyage.**

Pour cela, il vous suffit de contacter la plateforme de réservation Osicars, le transporteur mandaté par Tulle aggro. Vous devez préciser l'adresse de prise en charge, le jour, l'heure d'arrivée si c'est un mercredi et l'arrêt choisi à Tulle.

*Attention, la réservation ne peut se faire que jusqu'à midi, la veille du déplacement.*

- **Étape 3 : Laissez-vous transporter.**

Le jour et à l'heure convenue avec Osicars, la navette du TaD aggro vient vous chercher à votre domicile.

- **Horaires**

Le TaD aggro circule le mercredi et le samedi.

- **Le mercredi**

Heures d'arrivée à Tulle : 9h et 14h30.

Heures de départ de Tulle : 11h30 et 17h.

- **Le samedi**

Heure d'arrivée à Tulle : 9h.

Heure de départ de Tulle : 11h30.

- **Tarifs**

1 ticket à l'unité = 1 €

1 trajet = 1 aller ou 1 retour = 2 tickets

1 aller-retour = 4 tickets = 4 €

Carnet de 10 tickets = 8 € (soit 1,60 € le trajet au lieu de 2 €. Sans date limite d'utilisation)

*Les tickets sont valables sur l'ensemble du réseau TuT aggro et permettent des correspondances avec les lignes urbaines (navette, ligne 1 ou ligne 2). Une fois oblitérés, ils sont valables 1 heure.*

Toutes les infos <https://www.tulleagglo.fr/au-quotidien/transports/transport-a-la-demande/>

# La mairie vous informe

**Vous êtes propriétaire forestier/ière sur une commune de l'agglomération de Tulle ?  
Une association existe pour vous aider et vous accompagner dans les questions que  
vous vous posez sur la gestion de vos parcelles !**

Sur le territoire de Tulle agglo, plus de 95 % des forêts sont privées et dans l'ensemble très morcelées (nombre important de propriétaires), rendant difficile une vision et une gestion globale.

**L'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASL GF) du Pays de Tulle** a vu le jour il y a un peu plus de deux ans, en octobre 2022.

Association indépendante, elle regroupe à ce jour plus de 70 propriétaires (pour près de 700 hectares de forêts et terrains à boisier), leur permettant de gérer en commun, lorsque cela est nécessaire, leurs parcelles forestières.

Chaque propriétaire reste maître de ses objectifs de gestion et de leur planification dans le temps. Le regroupement avec des propriétaires voisins permet de mutualiser les coûts de chantiers d'exploitation et de (re)boisement, occasionnant un meilleur encadrement, d'être plus attractif vis-à-vis des exploitants et entrepreneurs de travaux forestiers, et d'offrir à chaque propriétaire un plus large choix d'itinéraires sylvicoles que s'il avait été seul, notamment en limitant le recours aux coupes rases.

À ce titre, une grande majorité des propriétaires adhérents ont fait le choix d'engager une sylviculture dite « irrégulière », c'est-à-dire sans coupes rases, sur leurs parcelles où cela est possible.

Dans cet esprit, même les petits propriétaires peuvent ainsi accéder à du conseil sur mesure, et à une gestion mieux adaptée de leur(s) parcelle(s).

De surcroît, ce type d'association est fortement encouragé par l'Etat, occasionnant des avantages pour les propriétaires adhérents (soutiens financiers, accompagnement par un gestionnaire forestier agréé).

Ainsi les propriétaires bénéficient de l'animation du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière), avec la présence sur le terrain d'un technicien forestier dédié, qui réalise notamment des visites-conseil gratuites à destination de tout propriétaire désireux d'avoir des renseignements sur ses parcelles boisées. Cette animation est fortement soutenue par l'agglomération de Tulle et par le programme européen « LEADER ».

Si vous aussi, propriétaires forestiers, vous êtes intéressé(e)s par cette association, prenez contact auprès de l'association ou du technicien-animateur :

## **Contact de l'association :**

Site internet de l'association : <https://aslgfdupaysdetulle.fr/#accueil>

Adresse : ASL GF du Pays de Tulle

7, impasse Sylvain Combes – 19000 TULLE

E-mail : [aslgfdupaysdetulle@gmail.com](mailto:aslgfdupaysdetulle@gmail.com)



# La mairie vous informe



Mairie de  
Saint-Augustin 19

Communiqué de Presse  
10/12/2024

## Enedis modernise et enfouit une partie du réseau d'électricité pour sécuriser l'alimentation du bourg de Saint Augustin.

Mardi 10 décembre 2024, la commune accueillait les différents interlocuteurs du projet de modernisation du réseau d'électricité. Cette réunion de lancement fut l'occasion pour Enedis de détailler les travaux planifiés dans le cadre du « Plan Aléas Climatiques » à venir sur le réseau HTA (20 000 volts).

Les communes de Saint Augustin, Chaumeil, Sarran et Meyrignac l'Eglise seront concernées par ces travaux.

- 8 kilomètres de câble Haute Tension A (20 000 volts) et 200 mètres de câble Basse Tension seront enfouis
- 5 postes et 1 armoire (télécommandée) seront installés

Dans un deuxième temps,

- 5,6 kilomètres de lignes aériennes et 84 supports (14 bois et 70 béton) seront déposés

Le Bureau d'études **Atlantique Etude de Brive** a réalisé les études préalables.

Les travaux quant à eux seront réalisés par l'entreprise **NGE de Brive**.

Les travaux débuteront deuxième semaine de **11 décembre 2024**. Le génie civil s'étendra jusqu'à fin mars 2025. La mise en service de ce nouveau réseau est envisagée pour avril-mai 2025. La dépose des supports clôturera ce chantier en juin 2025.

Ces travaux permettront de **sécuriser le réseau** de distribution d'électricité, **réduire le temps de coupure** en cas d'incident, **d'optimiser l'alimentation en électricité** des clients particuliers et des zones d'activités concernées. L'enfouissement de ce réseau **effacera l'impact visuel environnemental** et contribuera à **l'amélioration du paysage**.

Enedis, en coopération avec les mairies concernées et le Conseil Départemental de la Corrèze, mettra tout en œuvre pour limiter la gêne occasionnée et les difficultés de circulation.

### Enedis investit 868 000 € sur ce projet de modernisation.

ENGAGÉE, RESPONSABLE ET TOURNÉE VERS L'AVENIR POUR LA SATISFACTION DES CLIENTS.

Ce document est certifié. Pour en vérifier l'authenticité, rendez-vous sur <https://www.enedis.fr/medias>

*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*

Service Presse  
92079 Paris La Défense Cedex  
33 (0)1 47 74 75 98  
Service-press@enedis.fr  
enedis.fr

Contact presse Enedis  
Philippe VAUR  
philippe.vaur@enedis.fr  
+33 (0)5 55 29 60 24



enedis.officiel



@enedis



enedis.officiel

# Contacts Utiles

Vos services	N° de téléphone	Heures d'ouverture au public
Mairie	05 55 21 32 77	Lundi/Mercredi/Jeudi de 9h à 12h et Vendredi de 9h à 12h et de 16h30 à 18h30
La Poste	05 55 21 35 35	Mardi/Mercredi/Jeudi/ Vendredi de 14h00 à 16h30 et le samedi de 10h00 à 12h00
Déchetterie	05 55 21 44 29	Lundi/Mercredi/Vendredi/samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Maison France Services	05 55 20 35 78	Lundi/Mardi/Mercredi/ Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h Jeudi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h
SIAP – eau	05 55 98 25 97	
Service de Transport à la demande	05 55 21 26 54	Heure de départ : mercredi et samedi 9h / mercredi 14h30
Corrèze Autonomie	05 55 19 19 19	Accueil du Public le mardi de 13h30 à 17h30
Bibliothèque	06 63 70 55 97	Samedi et dimanche 10h-12h Mercredi 14h-16h
Maison de Santé	05 19 98 03 21	
Pompier	18	
Samu	15	
Gendarme	17	

# Événements 2025

Manifestations 2025	Date
AG Foyer Rural	Samedi 11 janvier 18h
Vœux du maire	Samedi 18 janvier 17h
AG Arbre aux papillons	Samedi 25 janvier 14h30
AG Les Chats de St O	Samedi 25 janvier 17h30
AG Club du 3ème âge	Samedi 01 février 14h
Belote du Foyer Rural	Samedi 22 février 20h
Soirée Moules frites du Jumelage	Samedi 29 mars 20h
Bal Trad Groupe folklorique	Samedi 12 avril 20h
Soirée contée Coquelicontes	Vendredi 23 mai 20h
Vide grenier et randonnée organisés par l'APE	Dimanche 25 mai
Kermesse APE	Samedi 7 juin
Thé dansant groupe folklorique	Dimanche 8 juin 15h
Marchés d'été	De mi-juin à fin aout
Fête de la Saint Jean	Samedi 28 juin 20h
Zigzaguez en Corrèze	Dimanche 6 juillet
Fête des fours	Samedi 19 juillet 20h
Fête votive	Du vendredi 22 au dimanche 24 aout
Soirée Châtaigne du groupe folklorique	Samedi 8 novembre 20h

# 2025



*Le maire et les conseillers municipaux vous souhaitent  
de passer de Joyeuses fêtes de fin d'année  
et vous invitent pour les vœux  
le samedi 18 janvier 2025 à 17h00 à la salle des fêtes*